Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260701-DC_2026_190-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_190

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/06/2026

Secrétaire de séance : Madame Alexandra LEMERCIER

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 28 Votants (dont 5 pouvoir(s)) : 33	L'an deux mille vingt six, le vingt neuf juin le Conseil municipal réuni , après convocation légale, Date de convocation : le 22 juin 2026

Etaient présents (voix délibératives) :
Monsieur Pierre LEONARDI, Madame Christine HEUDE, Monsieur Lionel LE MIGNANT, Madame Alexandra LEMERCIER, Monsieur Fabien LAMIRE, Madame Pauline SEGRETAIN, Monsieur Freddy ANDRIEUX-BIZEUL, Madame Sophie MARQUANT, Monsieur Benoît HOUYERE, Madame Anne BRIDEL, Madame Vanessa ALLAIN, Monsieur Philippe MAIGNAN, Monsieur Bruno LINNE, Monsieur Emmanuel COUVERT, Madame Carine GERMOND, Monsieur Patrick PLANCHET, Madame Maryvonne TRAVERS, Monsieur Nicolas GRAVELLIER, Madame Janine BLUM, Madame Roseline KNEZIC, Monsieur Jean-Louis BAHU, Madame Nicole GENIN, Monsieur Pierre DUFEU, Monsieur Erwann ROUGIER, Madame Nadège LE FLOCH, Monsieur Jean-Benoît GERBAUD, Madame Jalila GIRAUD, Monsieur Gilles RENAULT

Ont donné pouvoir:
Monsieur Paul LAPAUSE représenté(e) par Madame Alexandra LEMERCIER , Madame Justine DEBRIFFE représenté(e) par Monsieur Fabien LAMIRE , Madame Esthercadlie CARBON représenté(e) par Madame Roseline KNEZIC , Monsieur Pierrick CHOUAN représenté(e) par Monsieur Pierre LEONARDI , Madame Marie-Noëlle MORFOISSE représenté(e) par Madame Nicole GENIN

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260701-DC_2026_190-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_190

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

DÉLIBÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL DU 29/06/2026

- Convention de partenariat relative à la mise en place d'un service de location de vélos électriques BreizhGo en libre-service en gare de Vitré

L'Adjoint Maire expose ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) ;
Vu le Plan vélo régional 2025-2027 initié par la Région Bretagne et adopté en mars 2025 ;
Vu l'avis favorable de la commission Cadre de vie en date du 04 juin 2026 relatif à la mise en place d'un service de location de vélos électriques en libre-service en gare de Vitré ;

Considérant qu'un des objectifs de la Région Bretagne, dans le cadre de son « Plan vélo régional 2025-2027 » est d'améliorer l'intermodalité BreizhGo + vélo ;

Considérant que dans ce cadre, la Région a décidé de déployer un service de location de vélos électriques, en libre-service, dans différentes gares de son territoire, en coordination avec les collectivité locales ;

Considérant que ce service à pour objectif de favoriser l'usage du réseau de transport BreizhGo, en proposant une solution de mobilité pour les derniers kilomètres, en gare d'arrivée ;

Considérant que la Région Bretagne a confié l'installation et l'exploitation de ce service de location vélos à la société Human Concept, créatrice de la solution Ecovélo, dans le cadre d'un marché contracté jusqu'au 30 octobre 2029 ;

Considérant que les frais d'installation de la station de 7 vélos électriques (mobiliers, travaux de génie civil, raccordement électrique….), place du Général de Gaulle à Vitré, sont à la charge de la Région Bretagne ;

Considérant que les opérations de maintenance, de travaux d'entretien et de renouvellement de la station de vélos électriques sont de la responsabilité de la société Human Concept (pendant la durée du contrat la liant à la Région) ;

Considérant, par ailleurs, que Vitré Communauté est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale sur son périmètre administratif et qu'elle exerce sa compétence en coordination avec la région Bretagne, AOM régionale et « cheffe de file » ;

Considérant que les détails de ce dispositif sont fixés dans une convention de partenariat, jointe en annexe, à conclure entre la Région Bretagne, la Ville de Vitré, Vitré Communauté et la société Human Concept;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :
- D'approuver les termes de la convention de partenariat relative à la mise en place d'un service de location de vélos électriques en libre-service en gare de Vitré ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ;
- De ne pas solliciter de redevance d'occupation du domaine public en raison du service apporté aux usagers du train.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213503600-20260701-DC_2026_190-DE

VITRÉ
Porte de Bretagne
5 Place du Château
35500 VITRE

DC_2026_190

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Il est procédé au vote :
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de votants : 33
- Nombre de voix pour : 33
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, approuvent la question à l'unanimité des votants.

Fait à Vitré,

Le Maire,
Pierre LEONARDI

La Secrétaire de séance
Alexandra LEMERCIER

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Pierre LEONARDI
Maire de Vitré
1 juil. 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

VILLE DE VITRÉ MAIRIE (Ille-et-Vilaine)

Signé par Alexandra LEMERCIER
Adjointe en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme
4 juil. 2026

VITRÉ Porte de Bretagne

près du … lement la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de la Ville de Vitré.